

## COMMISSION THEMATIQUE

### « Ressource en eau et Biodiversité aquatique »

Réunion du 16 Septembre 2021



#### Compte rendu / Relevé des échanges

---

##### **Introduction Céline TRAMONTIN, Présidente de la commission :**

- Tour de "table" des présents et des participants en distanciel ; absence des élus régionaux excusée dans l'attente des désignations.
- Première réunion de cette commission depuis la rénovation des instances de l'AGORA
- Le champ d'action de la commission couvre les thématiques de la **Ressource en eau** et de la **Biodiversité aquatique**. Les priorités de cette commission sont donc d'une part, de favoriser la gestion patrimoniale des ressources en eau et de la biodiversité aquatique, d'autre part, d'apporter un appui à l'exercice des compétences de gestion intégrée de la ressource, et enfin de mettre en œuvre la stratégie régionale **sur les eaux souterraines**.
- Présentation de l'ordre du jour.

##### **Point n°1 : Présentation du projet de feuille de route de la mission d'animation sur l'eau**

Cf. diaporama.

***NB : le relevé des échanges de ce premier point à l'ordre du jour est commun aux trois compte-rendus de manière à retracer l'ensemble des échanges et des apports ayant eu lieu au sein des trois commissions.***

##### **Thème Connaissance**

Sur l'objectif d'amélioration de la connaissance sur l'impact des changements climatiques :

- S'appuyer sur l'étude réalisée par la Maison régionale de l'eau et la Tour du Valat en 2017 sur la caractérisation de la vulnérabilité des milieux aquatiques et humides de la région aux changements climatiques ;
- Fort besoin de prospective et de projections sur la baisse du niveau des ressources en région ;
- La proposition de mener une étude sur la vulnérabilité des territoires de la région formulée dans la motion de l'AGORA sur le projet de SDAGE 2022-2027 nécessitera la mise en place d'un groupe de travail technique en amont, pour la rédaction du cahier des charges. L'Agence de l'Eau approuve cette démarche préparatoire et y participera.

Sur le sujet des données sur l'eau :

- Beaucoup d'outils existent déjà ; le besoin est donc de mettre les données analysées à disposition du grand public ;
- Besoin d'échanges techniques sur le sujet des eaux souterraines mais également sur les volets de la gouvernance des aquifères ;
- Besoin d'échanges avec la Région Occitanie sur le sujet des eaux souterraines ;
- S'appuyer sur l'application « Sentinelles de la Nature » de France Nature Environnement comme vecteur d'information citoyenne ;

### Thème Ressource en eau et Biodiversité aquatique

- La question du contrôle des prélèvements dans les milieux aquatiques (notamment dans les cours d'eau à faible débit) est abordée : il est rappelé qu'un cadre légal précis existe (autorisations et contrôles par les services de l'Etat) et qu'un important accompagnement des préleveurs est également en place depuis de nombreuses années, ce qui permet la mise en œuvre de solutions de substitution à certains prélèvements dans les cours d'eau. Il existe cependant encore des marges de progression. Le retard dans la mise en place des SAGE notamment sur les territoires en déséquilibre quantitatif (exemple de la Siagne) est déploré ;
- La pérennisation des financements demeure un enjeu essentiel ;
- Sur la question du tourisme éco-responsable :
  - o Si les économies d'eau sont un sujet majeur à faire valoir dans le secteur touristique, la préservation de la biodiversité en est également, notamment en termes de gestion de la sur-fréquentation et de piétinement des milieux aquatiques et humides → la session 2021 de l'Université du Réseau régional des espaces naturels (RREN) traitera de cet enjeu.
  - o l'Interparcs Tourisme a travaillé l'an dernier sur le sujet des économies d'eau et la mise en place de solutions à destination des opérateurs touristiques. Les actions doivent se poursuivre en 2022.
  - o Aqua-Valley apporte un point d'information sur le projet WATSAVEREUSE (Interreg SUDOE) en cours au niveau de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée (Baléares, Catalogne, Occitanie) dans la perspective des économies d'eau, du recyclage et de la réutilisation d'eau dans l'industrie du tourisme. Un webinar de lancement est prévu le 30 septembre prochain ; des questionnaires ont été élaborés à destination des touristes, des établissements touristiques, des collectivités territoriales et des acteurs économiques ; sur les 3 régions, un recensement des campagnes de sensibilisation a également été réalisé.

### Thème Innovation

- La Chambre régionale d'agriculture fait état d'actions en cours dans le domaine de la recherche et développement sur les techniques alternatives à l'irrigation ou techniques d'optimisation (évocation de l'appel à projets national sur les références en matière de techniques alternatives à l'irrigation) ;
- Il est également précisé que le CRIIAM a intégré le groupe de préfiguration du Pôle de compétence régional au service des gestionnaires de canaux ;

- Les objectifs présentés à ce jour sur ce thème de l'innovation sont très centrés sur l'irrigation. La question est posée d'intégrer d'autres domaines dans lesquels l'innovation se développe : l'alimentation en eau potable, l'intelligence artificielle au service de la modélisation des aquifères, les systèmes de drainage des terres spécifiques à la Camargue, la phyto-épuration, etc.

Sur le sujet du développement de la filière économique Eau en région

- L'ARFPPMA demande si, comme pour le SRADDET, un temps de travail et une motion de l'AGORA sont prévus sur le SRDEII → le calendrier d'élaboration du SRDEII doit être vérifié.

### Thème Agriculture

- Vis-à-vis de Prohydra, l'intérêt de faire vivre la base de données et le tableau des projets est souligné.
- Sur le sujet du maintien et de l'entretien du patrimoine hydraulique :
  - o Ces thèmes n'ont pas été oubliés dans le cadre du programme Prohydra mais des arbitrages ont dû être pris et ont orienté la priorisation des interventions financières sur d'autres types de travaux.
  - o Le financement de l'entretien et la réhabilitation du patrimoine hydraulique (dont l'enjeu pour répondre aux impacts du changement climatique n'est pas ignoré) est à revoir et la profession agricole aurait tout intérêt à s'organiser pour trouver de nouvelles sources de financement.
  - o FNE propose de chercher des fonds sur le 1<sup>er</sup> pilier de la PAC pour le petit patrimoine hydraulique.
- Sur les ouvrages modernisés, la recherche de sobriété et d'efficacité énergétique est aujourd'hui un enjeu très important → aller chercher des innovations (utilisation du solaire par exemple)
- Si le prochain règlement européen n'est pas encore stabilisé et ne fixe pas de pourcentage d'économies d'eau minimal, celles-ci restent bien le point d'entrée pour prétendre à des financements FEADER. L'ensemble des Régions françaises devront s'entendre sur ce point des économies d'eau dans le cadre de la finalisation du Plan stratégique national (PSN).
- Une révision des cadres d'intervention des aides régionales est envisagée de manière à tenir compte du futur PSN et des analyses juridiques menées dans le cadre de ProHydra.
- Le SMAVD informe de la mise en place de commissions de travail au sein de l'EPTB Durance. Le devenir du patrimoine hydraulique et sa maintenance est un des sujets qui sera traité par la commission « Eau et usages » dont la première réunion a eu lieu au mois de mai dernier.
- Rappel du travail en cours par la Chambre régionale d'agriculture pour l'identification sous forme cartographique, des surfaces irrigables et irriguées, en apportant des éléments de connaissance sur les aires d'influence des canaux d'irrigation et des forages. Ce projet a été déposé dans le cadre des appels à projets FEADER. France Nature Environnement se propose de participer au groupe de travail ;

- Information sur un partenariat avec la faculté de Nice pour travailler sur le cadastre des parcelles irriguées ; intérêt de la recherche appliquée (passerelles à développer entre recherche et gestion) ;
- Information sur le lancement par l'Etat du Varenne agricole « Eau et changement climatique » dont l'objectif est l'établissement d'une feuille de route commune et opérationnelle pour l'adaptation et la protection de notre agriculture aux défis du changement climatique. Les contributions des territoires sont les bienvenues → dans ce cadre, la Commission Innovation et Patrimoine hydraulique pourrait proposer une motion de l'AGORA à remettre à l'Etat pour alimenter les travaux du Varenne et faire connaître et faire valoir les sujets sur lesquels la commission travaille.

### Thème Aménagement du territoire

De manière générale :

- Poursuivre la valorisation du guide de France Nature Environnement sur la prise en compte des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT)

Sur l'enjeu de la prise en compte des eaux souterraines :

- Ce sujet est d'autant plus pregnant en milieu littoral du fait des intrusions salines dans les aquifères ;

Sur le sujet de la désimperméabilisation :

- L'Agence de l'Eau rappelle qu'au-delà de ses appels à projets, son 11<sup>ème</sup> programme ouvre droit à des aides classiques sur le sujet de la désimperméabilisation ;

### Thème Gouvernance

Sur l'objectif d'animation de réseaux partenariaux :

- Au niveau des territoires de SAGE de la région, des bassins sont interconnectés par les eaux superficielles ou souterraines, et ceci génère un besoin d'échanges techniques « inter-SAGE » au niveau régional quand les échanges au niveau du bassin Rhône-Méditerranée sont plus institutionnels et supra régionaux.

### **Point n°2 : Etude sur la gouvernance des eaux souterraines régionales**

Cf. diaporama.

- Rappels :

La Région a lancé début 2021 un marché d'étude sur la gouvernance des eaux souterraines régionales. Il s'agit dans un premier temps d'éclairer les acteurs du territoire sur des exemples de gouvernance existants sur les eaux souterraines à l'échelle nationale, d'apporter une actualité législative et juridique, et de proposer une méthodologie basée sur la typologie des aquifères pour qualifier le besoin et le degré de structuration de la gouvernance nécessaires sur les ressources stratégiques en fonction des objectifs poursuivis.

Cette étude porte sur les 29 masses d'eau stratégiques identifiées dans le projet de SDAGE 2022-2027 et sur la nappe de l'Asse, soit 30 masses d'eau au total.

- Echanges :

Le SMIAGE précise que des études sont en cours sur plusieurs ressources stratégiques du territoire des Alpes-Maritimes, confirme son intérêt pour la suite de l'étude et ajoute qu'il existe un réel besoin de mise en réseau pour partager les informations sur la gestion des eaux souterraines.

Le cas de la Siagne est évoqué avec des reports de prélèvements de surface vers des forages individuels. Le SAGE en cours d'élaboration est vivement attendu pour encadrer ces pratiques.

D'autres masses d'eau en état médiocre sont évoquées sur le littoral varois mais il est rappelé que cette étude porte uniquement sur les masses d'eau souterraines identifiées comme ressources stratégiques pour l'eau potable dans le SDAGE.

**Point n°3 : Présentation du guide technique du SDAGE sur l'identification et la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable**

Cf. diaporama.

- Rappels :

Un nouveau Guide Technique du SDAGE vient d'être publié sur le sujet de l'identification et de la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable. Ce guide qui a pour objectif d'accompagner la réalisation des études, propose :

- des méthodes homogènes pour l'identification des ressources stratégiques et la délimitation des zones de sauvegarde ;
- des stratégies et les dispositions les plus pertinentes pour parvenir à préserver ces ressources stratégiques selon les territoires et les pressions

- Echanges :

L'importance de l'accompagnement des maîtres d'ouvrage sur les enjeux des ressources stratégiques est soulignée, notamment sur les territoires « pluri-acteurs » : par exemple, sur l'aquifère des molasses miocènes du Comtat, le Syndicat Rhône Ventoux fait état de sept maîtres d'ouvrage intervenant sur le périmètre de la nappe, d'où une grande complexité de coordination.

Ce guide répond au besoin de normalisation des méthodes de définition des zones de sauvegarde et la qualité et l'importance du travail réalisé sont soulignées.

Il est rappelé un point d'actualité législative majeur avec la promulgation de la Loi « Climat et résilience » qui, dans son article 61, impose d'identifier dans les SDAGE les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable et renvoie au PAGD des SAGE pour la définition des dispositions à mettre en œuvre sur les zones de sauvegarde.

A la question sur le calendrier d'adoption du futur SDAGE 2022-2027, l'Agence de l'Eau répond que 1 400 avis ont été reçus pour le bassin Rhône-méditerranée. Des réunions d'arbitrage des propositions sont en cours afin d'amender le document soumis à consultation, en vue d'une adoption du SDAGE au mois de mars 2022.

## Point n°4 : Information sur le renouvellement de l'appel à projets régional « plantation d'arbres en bord de rivière »

Cf. diaporama.

### - Objectif :

Les espaces boisés qui bordent les rivières (ripisylves) ont des rôles et bénéfices multiples, lorsqu' ils sont en bon état. Ces rôles sont d'autant plus précieux et nécessaires au regard du changement climatique qui fait peser des pressions encore plus fortes sur ces milieux.

Dans le cadre de son Plan Climat, en déclinaison du SRADDET, et en lien avec l'initiative « 3 millions d'arbres plantés », la Région a souhaité s'engager en 2020, via un appel à projets, pour soutenir les projets de plantation d'arbres en milieu rivulaire, de façon à répondre aux enjeux de restauration écologique des cours d'eau, de préservation de la biodiversité et d'adaptation de son territoire au changement climatique.

La réussite de cette première édition de l'appel à projets « plantation d'arbres en bord de rivière » (8 dossiers déposés, retenus et qui seront soumis au vote de l'assemblée régionale le 29 octobre prochain) a conduit à proposer le renouvellement de cet appel à projets en 2021, avec un budget prévisionnel de 300 000 €.

### - Echanges :

La Maison Régionale de l'Eau souligne l'importance du critère « hétérogénéité » dans la reconstitution des ripisylves, pour éviter à tout prix la mono-spécificité des milieux et permettre ainsi de conserver une diversité biologique.

Le Département des Bouches-du-Rhône confirme les possibilités de financement de ces opérations dans le cadre de son dispositif « Provence Verte ».

Les communes ne contribuent pas financièrement à ces opérations, portées majoritairement par des syndicats intercommunaux de rivière, mais leurs EPCI contribuent indirectement à ces projets.

Les associations ne sont pas des bénéficiaires ciblées par cet appel à projet, à l'exception éventuellement de celles maitres d'ouvrage de projets sur les zones humides connectées aux cours d'eau.

## **Conclusion**

Madame TRAMONTIN remercie les participants pour leur présence et leurs apports sur les différents points à l'ordre du jour. Elle informe des prochaines étapes du calendrier de la fin d'année 2021 :

- Octobre : envoi des compte-rendus des commissions puis du projet de feuille de route,
- Novembre - Décembre : temps de consultation des membres de l'AGORA sur le projet de feuille de route : les membres sont invités dans un premier temps à faire des retours par écrit ;
- 16 novembre : 6<sup>ème</sup> Journée régionale sur les eaux souterraines en partenariat avec l'Agence de l'Eau sur le territoire du Parc naturel régional du Verdon (Roumoules) ;

- 1<sup>er</sup> décembre (matin) : 2<sup>ème</sup> Forum régional de l'eau à l'Arena du Pays d'Aix (dans le cadre de l'évènement CYCL'Eau Provence Alpes Méditerranée qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et le 2 décembre) ;
- Proposition d'une AGORA plénière au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour validation de la feuille de route.